



Ville de Dreux

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 23 MARS 2023

DÉLIBÉRATION N°DEL2023-059

Compte-rendu des décisions prises en application des dispositions de l'article L2122.22 du code général des collectivités territoriales
(Assemblées)

522

Rapporteur : Pierre-Frédéric BILLET

Nombre de membres en exercice	39
Nombre de présents	32
Nombre de pouvoirs	7
Votants	39

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Mairie de Dreux, dûment convoqué le 17 mars 2023, s'est réuni à DREUX sous la Présidence de Monsieur Pierre-Frédéric BILLET.

Etaient Présents

Pierre-Frédéric BILLET, Jean-Michel POISSON, Caroline VABRE, Talal ABDELKADER, Fouzia KAMAL, Sébastien LEROUX, Mariam CISSE, Mounir CHAKKAR, Christine PICARD, Nelson FONSECA, Lydie GUERIN, Sophie WILLEMEN, Pascal ROSSION, Josette PHILIPPE, Chantal DESEYNE, Hélène BARBE, Alain GUENZI, Valérie VERDIER-DAUTRÊME, Arnaud DAUTREY, Aissa HIRTI, Jacques ALIM, Caroline IFTEN, Ratko KLISURA, Silvia COUSIN, Huguette POISSON, Josette MARTIN, André HOMPS, Valentino GAMBUTO, Florence ARCHAMBAUDIERE, Carine GENTIL, Maxime DAVID, Sabine FRETEY

Pouvoirs

Cherif DERBALI donne procuration à Pascal ROSSION, François JAGUIN donne procuration à Alain GUENZI, Yucel KISA donne procuration à Lydie GUERIN, Amber NIAZ donne procuration à Fouzia KAMAL, Nicola CARNEVALE donne procuration à Valérie VERDIER-DAUTRÊME, Marie-Françoise SCAVENNEC donne procuration à Maxime DAVID, Laurent FONTAINE donne procuration à Valentino GAMBUTO

Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Madame Hélène BARBE.

Par la délibération du 13 décembre 2022 et conformément aux dispositions de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil municipal a bien voulu déléguer à Monsieur le Maire, certaines de ses attributions.

En application de l'article L.2122-23 du code général des collectivités territoriales, je vous rends compte des décisions qui ont été prises, dans le cadre de ces délégations.

N° Délibération	Objet	Service
DEC2023-040	Concession dans cimetière n°13194 Famille DENIZET	Citoyenneté
DEC2023-041	Convention prêt des locaux le 10 février 2023 pour l'APE Les P'tits Loups de Daudet à 16h30	Education Enfance Famille
DEC2023-042	Demande de subvention au Conseil Régional de 163 663 € au titre du fonds régional d'intervention pour la restructuration de l'immobilier commercial en Centre-Ville	Contractualisation
DEC2023-043	Convention prêt des locaux le 12 mars pour un loto organisé par l'APE de l'École Ferdinand Buisson	Education Enfance Famille
DEC2023-044	Demande de subvention de 38 549 € auprès du FIPDR pour la sécurisation du nœud urbain Dreux-Vernouillet	DGST
DEC2023-045	Demande de subvention de 84 235 € auprès du Conseil Départemental d'Eure et Loir pour la rénovation des éclairages du Stade Jean Bruck	DGST
DEC2023-046	Convention prêt des locaux à l'APE Marcelin Berthelot pour une kermesse le 30 juin 2023	Education Enfance Famille
DEC2023-047	Demande de subvention de 938 040 € auprès de l'État au titre du Fonds vert dans les territoires Zac du square	Contractualisation
DEC2023-048	Demande de subvention de 200 000 € auprès de l'État au titre Fonds vert la toiture du palais des sports	Contractualisation
DEC2023-049	Demande de subvention de 101 854 € auprès de l'État au titre du Fonds vert végétalisation Square de la République	Contractualisation
DEC2023-050	Demande de subvention de 55 980 € auprès de l'État au titre du Fonds vert pour l'éclairage rue Esmerly Caron	Contractualisation

Par ailleurs la liste des marchés et avenants notifiés est présentée ci-dessous.

Intitulé Marché + lots	Titulaire	Montants	Date de notification + Durée / Délais
Mission de maîtrise d'œuvre pour la reconstruction du pont Rue Pastre et la réparation du pont Petitpas de la ville de Dreux – marché n° PA2231	Groupement des sociétés TRAVEE (mandataire) et IXO	82 920 € TTC	Notifié le 8/03/2023. Durée prévisionnelle de 24 mois
Etude de faisabilité de différents aménagements sur la Blaise sur 5 sites de la ville de Dreux - Marché d'études n°PA2233	Groupement des sociétés PRAXYS (mandataire)/SOGETI INFRA	58 290 € TTC	Notifié le 8/03/2023 Durée prévisionnelle d'1 an à compter de la date de notification du marché

Vu le Code général des collectivités territoriales,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

ENTENDU l'exposé de Pierre-Frédéric BILLET,

PREND ACTE des décisions prises en application des dispositions de l'article L.2122.22 du code général des collectivités territoriales et de la liste des marchés et avenants notifiés.

Le registre dûment signé par tous les membres présents.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations.

En application de l'article R 421-1 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Document certifié exécutoire
Dépôt à la Sous-Préfecture de DREUX le
Et publication sur le Site Internet de la ville de Dreux
le 27/03/2023



Le Maire,
Conseiller régional,

Pierre-Frédéric BILLET